

FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS MATERNELS

Plus de professionnalisation
pour mieux répondre
aux besoins de l'enfant



Des formations pour mieux répondre et s'adapter aux besoins de l'enfant

- ♥ accompagner ses grandes acquisitions, connaître et respecter ses besoins selon son âge et ses rythmes,
- ♥ adapter son comportement et ses méthodes au développement de chaque enfant,
- ♥ proposer et organiser des activités ludiques qui favorisent son développement.

« Je suis sortie plus sûre de moi », « J'ai beaucoup appris, cela m'aide à accompagner les enfants que j'accueille ».

Source : Enquête assistants maternels en Gironde - 2012 - Ogiape

Des formations financées par l'Agefos

- ♥ La formation continue est un droit pour l'assistant maternel.
Tous les parents employeurs cotisent dans chaque bulletin de salaire depuis 2004. Les frais de formation sont ainsi pris en charge.

♥ Pour en savoir plus sur la formation continue, les formations proposées et connaître les démarches à accomplir, vous pouvez prendre contact avec :

- ♥ Les syndicats professionnels et les associations d'assistants maternels
- ♥ Les représentants des employeurs

♥ Vous pouvez en parler avec :

♥ Le Relais assistantes maternelles (Ram) près de chez vous : adresses sur www.mon-enfant.fr

♥ La Maison départementale de la solidarité et de l'insertion (Mdsi) près de chez vous : www.gironde.fr